

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### CHARTRE DE MOBILISATION POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS : LA MOBILISATION DES SYNDICS S'ÉTEND À NANTES

*À l'occasion de la 5<sup>ème</sup> Rencontre de la Copropriété et de l'Immobilier, se tenant à Nantes ce 16 octobre, de nouveaux syndicats professionnels ont signé la charte de mobilisation pour la rénovation énergétique des copropriétés portée par le Plan Bâtiment Durable.*

Paris, le 16 octobre 2015

Ce 16 octobre, c'est dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> rencontre de la copropriété et de l'immobilier, organisée à Nantes par la chambre FNAIM de Loire-Atlantique, que Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable a recueilli près d'une trentaine de nouvelles signatures de la charte de mobilisation pour la rénovation énergétique des copropriétés.

À travers leurs signatures les syndicats professionnels de Nantes et sa région, affiliés à la FNAIM et à l'UNIS, se sont engagés à promouvoir les enjeux de la transition énergétique et à la réalisation d'audits énergétiques ambitieux à l'occasion des prochaines assemblées générales de copropriété.

#### **Un engagement croissant des acteurs de la filière sur l'ensemble du territoire**

Suite à l'engagement de grandes villes telles que Paris, Marseille, Lyon et Strasbourg c'est aujourd'hui Nantes qui s'engage à travers la signature de syndicats volontaires. Cette nouvelle déclinaison régionale confirme l'intérêt et l'engagement des acteurs de la filière sur l'ensemble du territoire. Lancée le 24 mars 2015 à Paris, cette charte de mobilisation portée par le Plan Bâtiment Durable a déjà recueillie plus de 140 signatures.

#### **Une démarche volontaire d'information et d'action pour la rénovation énergétique des copropriétés**

Avec plus de 8,5 millions de logements en copropriété au niveau national, la rénovation énergétique de ce segment du parc résidentiel constitue un enjeu majeur pour la mise en œuvre des objectifs d'efficacité énergétique dans le secteur du Bâtiment.

Par leurs signatures, les syndicats déclarent s'engager dans l'accompagnement de leurs membres afin que soit lancé un processus volontaire et coordonné de rénovation énergétique des immeubles collectifs en copropriété. Ils s'engagent également à informer les syndicats de copropriétaires des enjeux de la rénovation énergétique et de l'amélioration générale de la copropriété et proposer de manière anticipée la réalisation des audits énergétiques ou DPE collectifs obligatoires.

Télécharger la charte [ici](#)

---

#### **Contact presse**

Anne-lise Deloron-Rocard  
01 40 81 33 05 / 06 59 46 99 00  
anne-lise.deloron@developpement-durable.gouv.fr  
www.planbatimentdurable.fr